

APPEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU SNESUP-FSU

POUR UNE UNIVERSITÉ OUVERTE, FORMATRICE ET ÉMANCIPATRICE ! NON AU TRI SOCIAL DES BACHELIER·E·S

Alors que la loi autorisant la sélection et modifiant le code de l'éducation n'est toujours pas votée par la représentation nationale, le gouvernement entend dès à présent mettre en place le « Plan Etudiant » et la plateforme « Parcoursup ». Le ministère, relayé par la Conférence des présidents d'université, fait injonction à définir les attendus locaux et les capacités d'accueil des formations de premier cycle.

Cette réforme fait suite à celles de Jean Lecanuet en 1967, d'Alice Saunier Seïté en 1976 et d'Alain Devaquet en 1986 pour restreindre l'accès des bachelier·e·s à l'enseignement supérieur et par là même limiter l'investissement de l'État. Chaque fois, des mobilisations massives ont permis de maintenir une université ouverte à toutes et tous.

Pour étouffer les mobilisations actuelles, le gouvernement impose un rythme effréné, au mépris du Parlement et du travail complexe des collègues dans l'élaboration des contenus et conditions de formation en licence. Or, ce mercredi 17 janvier 2018, sommée de s'exprimer devant la commission culturelle du Sénat, la Ministre Frédérique Vidal a reconnu que, la loi n'étant pas votée, toutes les délibérations des conseils locaux des établissements et les dispositifs tels que Parcoursup n'étaient qu'informatifs !

Le SNESUP-FSU dénonce les pressions à l'encontre des collègues et des établissements qui refusent de mettre en œuvre la réforme, à commencer par la définition locale des capacités d'accueil, des attendus, puis le tri des dossiers.

Le SNESUP-FSU dénonce également les menaces exercées sur les responsables de formation et les établissements qui insinuent que sans attendus locaux, les formations ne pourraient pas être proposées à la procédure de pré-inscription de la plateforme Parcoursup. L'offre des établissements est accréditée par le ministère pour une durée de 5 ans et l'ouverture ou la fermeture d'une formation relève d'une décision des instances locales des établissements et en aucun cas du ministère.

Comme l'ont déjà décidé de nombreux établissements, le SNESUP-FSU demande aux collègues de ne pas définir les attendus locaux, lesquels accentuent la concurrence entre les établissements.

Le SNESUP-FSU rappelle son opposition aux attendus locaux et nationaux et il soutient toutes et tous les collègues qui refusent de répondre aux injonctions aujourd'hui proférées en toute illégalité.

Le SNESUP-FSU en coordination avec les syndicats de l'Éducation de la FSU défend le bac comme premier grade universitaire et s'oppose aux dispositifs d'orientation précoces qui imposeraient, dès 15 ou 16 ans aux lycéen·ne·s, des choix de filières ou de parcours majeur-mineur, limitant leurs possibilités de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Les membres de la Commission administrative du SNESUP-FSU appellent les collègues à poursuivre les débats et à amplifier les mobilisations en lien avec les personnels Biatss, les étudiant·e·s, les lycéen·ne·s, les enseignant·e·s et les parents d'élèves. À cette fin ils et elles ont décidé à l'unanimité d'appeler :

- à participer au meeting national « La sélection n'est pas la solution » le samedi 20 janvier à 14h, à la bourse du travail à Paris (métro République) ;
- à la construction des mobilisations locales en vue de la journée nationale de grève et d'action unitaire du jeudi 1^{er} février 2018 ;

- à la tenue d'une première réunion d'une coordination nationale de l'éducation le 27 janvier ;
- au soutien et à l'action conjointe avec les personnels du second degré, les 6, 7 et 8 février 2018*.

Seule une mobilisation massive et unitaire permettra de s'opposer aux projets politiques de régression sociale. Une coordination nationale rassemblant tous les acteurs de l'éducation et de l'ESR, pourrait avoir pour tâche de construire un projet alternatif pour une Université ouverte, formatrice et émancipatrice. ■

* une prochaine communication précisera les enjeux et les contenus de ces mobilisations

LES MOBILISATIONS EN COURS

<http://www.snesup.fr/article/parcoursup-recensement-des-actions-locales>

JANVIER 2018

VENDREDI 19 JANVIER

- ➔ Paris 13 : mobilisation prévue à l'occasion de la cérémonie de remise des palmes académiques par le président d'université (distribution d'un tract)

MARDI 23 JANVIER

- ➔ Paris 13 : nouvelle Assemblée générale, portant principalement sur la sélection, avec invitation d'une sociologue de Paris 10 (Leila Frouillou, spécialiste des questions de ségrégations universitaires, de trajectoires étudiantes et d'APB)

JEUDI 25 JANVIER

- ➔ Paris 1 : nouvelle Assemblée générale, portant principalement sur la sélection, avec les étudiant·e·s
- ➔ UFC Université Franche-Comté : réunion d'information sous forme d'une HMI de 2h : Heure Mensuelle d'Information. Article 3 du [Décret n° 2014-1624 du 24 décembre 2014](#) relatif à l'exercice du droit syndical dans la Fonction publique territoriale

MERCREDI 31 JANVIER

- ➔ Université de Rouen : Assemblée générale intersyndicale FSU-CGT-UNEF à 13h. Concernant la mobilisation à une échelle plus large, la FSU invite CGT, FO, Sud, UNEF, FCPE et les organisations lycéennes présentes sur Rouen à une intersyndicale la semaine d'après pour : 1) diffusion d'un tract aux collègues enseignant·e·s ; 2) diffusion d'un tract aux lycéen·ne·s et à leurs parents ; 3) conférence de presse unitaire ; 4) réunion publique (vers le 16 février).
- ➔ Paris 13 : Assemblée générale à Paris 8 à 12h

FÉVRIER 2018

JEUDI 1ER FÉVRIER

- ➔ Journée de mobilisation nationale et de grève contre le PlanEtudiant du gouvernement

MERCREDI 7 FÉVRIER

- ➔ Journée de mobilisation FSU contre les réformes du BAC et du SUP

VENDREDI 16 FÉVRIER

- ➔ Université de Rouen : réunion intersyndicale publique (date à confirmer)



Suivez-nous !



[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/SNESUPFSU/](https://www.facebook.com/snesupfsu/)



[HTTPS://TWITTER.COM/SNESUPFSU](https://twitter.com/snesupfsu)